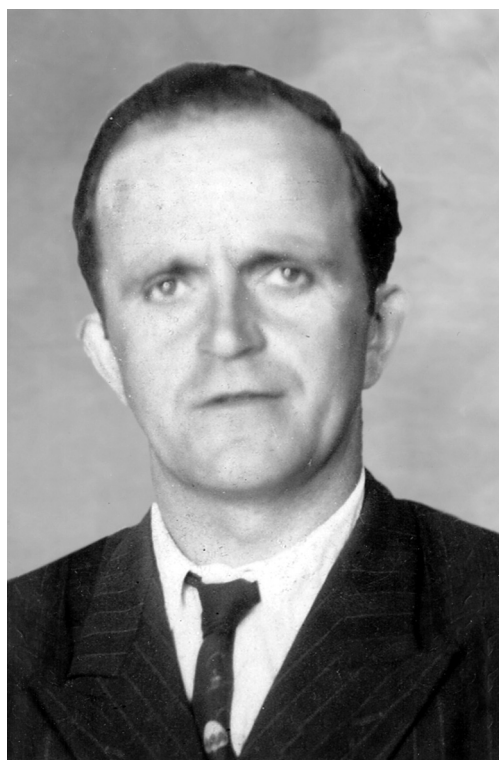


Quéméré Jean, né le 13 août 1915 à st Yvie (Finistère) • Il tenait un café à Tulle, 3 rue du Dr Valette. Raflé le 9 juin 1944 • Déporté à 28 ans le 10 juin • Rescapé du train de la mort du 2 juillet 1944, de Dachau, matricule 77322 • De Dachau, il est transféré au kommando de Neckargerach avec Bengasi Mei, Jean Lartiges, François Mournetas et d'autres déportés. Affecté ensuite à Neckarelz, il travaillait dans la mine située au bord du fleuve Neckar, à l'extraction de la pierre à ciment. L'accès à la mine nécessitait d'emprunter un pont enjambant le Neckar et constituait un lieu favorable aux évasions. Les fuyards qui étaient repris étaient pendus devant les autres prisonniers • En avril 1945, sous le contrôle des sentinelles allemandes, les déportés sont déplacés en train depuis Neckargerach et ont failli périr dans le convoi, stoppé dans un tunnel destiné à être détruit au lance flammes, au moment de l'arrivée des tanks alliés. A Osterburgen, à la faveur du bombardement des ponts, le train est abandonné par les Allemands et les prisonniers dessinent au sol une croix de Lorraine avec des bouts de chiffon pour se faire reconnaître des avions alliés • A sa libération, Jean Quéméré rejoint Tulle, ville qu'il quitte prématurément peu après • A la recherche de travail, il part pour l'Aveyron vers les années 1950, pour être embauché sur les chantiers de construction des barrages du Lévézou où il creusera les galeries destinées à accueillir les conduites forcées de liaisons entre les ouvrages • A la fin des chantiers en 1954, il sera accueilli comme ouvrier agricole dans une ferme de la commune d'Auriac-Lagast (Aveyron) et décèdera à 61 ans, le 27 avril 1977 • Il repose au cimetière communal.



Jean Quéméré, revenu de déportation.



Tulle, en juin 1944, quelques jours avant le drame. Et (à droite) la même rue le 7 juin : dessin d'un « artiste » allemand inspiré par Jacques Callot et fixant pour la postérité la pendaison des otages. Non seulement les S. S. sont « au-delà » de la cruauté comme Himmler l'exige, mais nombre d'entre eux y puisent des satisfactions... esthétiques. Les photographes tiennent aussi à conserver des images de la « douce France » sous la loi du Reich. Autant de pièces à conviction pour les juges.

O. Reporters associés

Le Café tenu par Jean Quéméré (à droite, au rez-de-chaussée), près du Pont Neuf (quartier de Souilhac à Tulle), au moment de la rafle du 9 juin 1944. Revenu de déportation, Jean Quéméré quittera Tulle, dès son retour à Tulle en avril 1945. Sa compagne, accusée de relations suivies avec les allemands sera « tondue » à la libération.



Caveau de Jean Quéméré à Auriac-Lagast (Aveyron).



Cimetière d'Auriac-Lagast (Aveyron)



Plaque dédiée à Jean Quéméré, au cimetière d'Auriac-Lagast.